

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 43

Artikel: Ernest
Autor: Blum, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à *notre jour*; car vous savez que maintenant on n'est une vraie dame que s'il est avéré qu'on a son jour de réception; rien ne vous pose comme ça !!

Et puis, n'avez-vous pas remarqué déjà combien notre humeur est devenue aimable, égale, enjouée, combien notre besogne quotidienne se fait allègrement ! Ne reconnaissiez - vous pas que jamais l'absence d'un bouton de chemise ou de culotte ne fait rider votre front serein; qu'il n'y a jamais à la maison des armoires vides, des rôtis brûlés, des soupes peu liées, ou des calorifères éteints ?...

Allons, c'est convenu, n'est-ce pas, et nous avons la paix ! Les thés de dames ne seront plus à vos yeux des étalages de nouveautés, de petits marchés aux rivalités de goût, des bureaux de commérages.

Et puis, c'est si bon, la fine pâtisserie ! et l'art du confiseur atteint à un raffinement qu'il faut encourager !

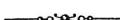
Vous n'avouez pas si humblement et si franchement votre faible pour le *Corton*, l'*Yvorne* ou le *Dézaley*.

Il se pourrait, il est vrai, que nos enfants, arrivant de classe, et trouvant le foyer privé et de son chef, et de la maman, sa boussole bienfaisante, en prissent occasion ou habitude de négliger leurs devoirs d'école, pour se livrer à mainte sottise regrettable. Mais, voyez-vous, après tout, il est bon que la jeunesse apprenne de bonne heure à se conduire par sa propre responsabilité.

Donc, tout va pour le mieux dans notre époque de progrès !

Mesdames et messieurs, qu'en pensez-vous ?

Sophie TROTTEVILLE.



lors de son second mariage, en 1794... Vous êtes son unique fils, elle vous aime et craint de vous perdre... Aussi, après nous avoir balbutié que vous êtes né en 1795, s'est-elle renfermée dans un mutisme absolu, se refusant à nous communiquer aucune preuve. La pauvre femme ne veut pas mentir et n'a pas le courage d'avouer la vérité... J'avais prévu sa résistance, de même que j'appréhende la vôtre... Il y a en vous, n'est-ce pas, une sourde rancune contre cette famille qui a semblé vous oublier si longtemps ! Peut-être savez-vous déjà que notre frère ainé est mort sans être marié, et qu'en conséquence tout l'espérance de notre maison réside en vous, puisque je suis prêtre, et que M^{me} de Rochemare, ici présente, la seule de nos sœurs qui ait consenti au mariage, n'a pas d'enfants... Peut-être pensez-vous qu'on ne vous a cherché que depuis la mort du comte Martial ?...

(A suivre).

Ernest.

La popularité du général Boulanger, si rapidement acquise, a étonné jusqu'ici beaucoup de gens. Eh bien, l'explication de ce fait nous est donnée comme suit par un poète parisien :

« Je ne suis pas content. Comme toute l'Europe et une grande partie du reste du monde le sait, j'ai pour prénom : Ernest.

Or, il se trouve que M. Boulanger se prénomme également ainsi. Ce serait une gloire pour moi, si cela ne m'occasionnait une foule de désagréments.

Ceux-ci entr'autres :

Les perles que je laisse tomber de ma plume dans les journaux et qui viennent de mon âme de poète m'attirent depuis de longues années des lettres de charmantes femmes.

C'était mon bonheur de recevoir à peu près tous les jours un grand nombre de billets parfumés dans lesquels on me demandait des mèches de mes cheveux.

C'est même probablement parce que j'en ai trop donné que je suis devenu chauve.

Mais depuis cinq ou six mois le nombre de ces billets parfumés a diminué dans des proportions folles. C'est à peine si j'en reçois maintenant 700 ou 800 par jour.

Je vieillis donc, pensais-je, mes perles littéraires ont donc moins d'attrait, ou le beau sexe a-t-il moins de goût ?...

Et je cherchais la cause de cet abandon, quand hier je l'ai trouvée ou plutôt un hasard me l'a révélée.

Les jolies femmes qui m'écrivaient se contentaient naturellement de mettre sur l'enveloppe : « A Ernest, » — et, depuis cinq ou six mois, depuis que M. Boulanger fait tant parler de lui, les facteurs, on ne sait pourquoi, lui portent toutes mes lettres !

C'est lui qui reçoit les billets doux qui me sont adressés et qui conséquemment doit recevoir tous les billets doux qui sont adressés aux autres Ernest, et on sait si le nombre en est grand !

De là la conviction entrée dans l'âme du général qu'il jouit non seulement d'une popularité parmi les hommes, mais que les dames l'adorent. C'est pour cela qu'il porte la barbe en pointe, qu'il soigne sa mise et se promène soit à cheval, soit en landau, en souriant pour montrer ses incisives.

Quand on aura remis les choses en l'état dans le service des postes, comme on les a déjà remises dans une foule de journaux autrefois bou-

langistes, vous verrez que M. Boulanger lui-même sera forcé de reconnaître que sa popularité était une popularité de purs quiproquos !

ERNEST BLUM.

La vilhie et le brabants.

L'est on rudo afférè, tot parai, po lè vilhiès dzeins surtot, quand faut tsandzi dè mouda. Se l'est po sè veti, va onco prão vito et on est d'aboo accoutemâ. N'ia qu'à vairè clliâo permettès avoué lão tsapés, qu'on derai on banc dè modiste, tant lài a dè bougré et dè bregandéri per dessus ; et pi sont tant hauts et tant prins pè lo coutset que cein ne m'ebayérâi pas que cein séyè cein qu'aussè bailli l'idée à cé certain architète-entrepreneur dè pè Paris dè férè cllia granta tor Eifet que dussè étrè pe hiauta què lè niolans.

Ora, po lè z'autro z'afférès, cein va pe gras. Po lè tserri, diéro n'a-t-on pas z'u dè peina à mettrè dè coté lo tcherdjou po sè servi dâi Dombâle et dâi Grandzi. Et po lo mécanique à écâorè ! D'a premi, on n'en volliâvè rein et on écosâi adé à l'éclliyi. Ma fai lo bio temps dâi z'écochâo est passâ.

Et quand l'a faillu tsandzi lè mésourès ; l'est cein qu'étai on rudo afférè ! On s'est onco prão vito accoutemâ ào litre, ào demi et ài dou déci ; mà po lo quilo, lo déca, lè nové quartérons et autrè mésourès, a-te faillu dâo teimps ! Y'en a mémameint que ne sont pas onco bin ào fê et que cariulont adé pè livrè, pè moulè, pè tâisès et pè ovrai dè terrain.

Ora, po la mounia, cein a onco étâ lo pe pi dè tot. Tsandzi lè batz qu'on cognessâi tant bin contré clliâo novallès picès iô on ne vayâi gotta et iô on poivè sè laissi eindieusâ s'on vo reindâi su 'na pice dè dix crutz, vo dio, cein a étâ on terriblio teimps.

Onna brava fenna qu'avâi reçu quatre brabants coumeint tot batteint náovo, trovâvè que l'étai damadzo dè lè z'empliyi et après lè z'avâi fourrâ dein on pion, lè catsâ dein son gardaroba dézo 'na tétsé dè linsus. Cossé sè passâvè cauquîès z'annâiès devant qu'on tsandzâi la mounia. Ma fai grandteimps aprés lo tsandzémeint, la pourra fenna, qu'avâi oùi derè que lè brabants que vaillessont portant treinte-nâo batz et demi ne vaillesont pas pi onna pice dè 5 francs et que nion n'en volliâvè pe min, fut gaiillâ eincousenâie et démandâ cein que faillâ férè.

— Eh ! ma pourra fenna, s'on lâi repond, n'ia rein à férè què dè lè tsandzi contré cein qu'on voudrà vo z'en bailli ; mà na pas lè catsi dein